

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1. Généralités

Les présentes conditions de vente et de services s'appliquent aux relations entre IRSM LUCHIM S.A. (la **Société**) et ses clients. L'achat de matériel ou l'intervention de nos employées sur vos supports, supposent l'acceptation de nos conditions de ventes. Les présentes conditions générales de ventes sont applicables à toutes nos offres, à tous nos contrats, et à toutes nos prestations. Le client reconnaît, par le seul fait de sa commande, avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter. Toute clause ou condition du client et non acceptée par la Société qui serait en opposition avec les présentes Conditions Générales de Vente ou particularités définies dans l'offre sera considérée comme nulle.

2. Offre et bon de commande

Toutes nos offres sont fournies sans engagements et à titre indicatif. Elles sont sujettes à révision en cas de fluctuations des salaires ou de prix de nos produits. Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date de signature du bon de commande. Les présentes conditions générales sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des biens et services souscrits, jusqu'à l'extinction des garanties dues par la Société. Toute commande transmise à la société engage formellement le client.

3. Prix

Les prix mentionnés dans nos offres et nos listes de prix ont un caractère purement indicatif et ne nous engagent nullement. Nos prix sont modifiables sans préavis. Nos prix sont modifiables sans préavis. Ils sont notamment susceptibles d'être révisés en fonction (1) de l'évolution de l'indice des prix et des salaires au Luxembourg et/ou (2) de toute nécessité de réviser les frais afin de refléter l'étendue des obligations de la Société conformément aux pratiques standards de l'industrie. Les prix sont toujours ceux en vigueur au jour de la livraison.

4. Délai de livraison

Tout délai de livraison est transmis à titre indicatif et n'engage nullement la Société. Excepté stipulation expresse contraire, un retard dans la livraison ne peut en aucun cas donner droit à l'annulation de la commande et à l'octroi d'une indemnité quelconque. Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur, quelles que soient les modalités de la livraison. Des livraisons partielles constituant autant de ventes partielles sont toujours autorisées.

5. Prestations

En aucun cas, l'intervention de la Société ne saura être un prétexte à une extension ou substitution de garantie, pour quelque raison que ce soit. Aucun préjudice financier d'aucune sorte ne pourra être retenu contre la Société, pour quelque raison que ce soit. D'une manière générale,

La Société ne pourra être responsable d'aucun préjudice financier et/ou commercial et/ou moral d'aucune sorte pour quelle que raison que ce soit suite de l'exécution d'une prestation demandée par le client.

6. Réclamations

Toute réclamation, concernant les marchandises livrées, sera admise pour autant qu'elle soit faite par recommandé.

dans les cinq (5) jours à dater de la réception des marchandises en se référant au n° de la facture ou à défaut au n° du bon de livraison. Sans accord écrit préalable de notre part et pour autant que les marchandises nous soient retournées en bon état et dans leur emballage d'origine, aucun retour de marchandise ne sera accepté. Toute réclamation concernant nos factures ne peut aucunement justifier un délai ou une suspension du paiement.

7. Garantie

La garantie concernant des marchandises livrées par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant respectif. La garantie ne porte que sur des défauts physiques de fabrication. Dans les tous les cas, nous ne garantissons pas que les marchandises livrées sont aptes à répondre et à satisfaire un besoin particulier propre à l'activité de l'acheteur. En aucun cas nous ne serons tenus responsables des dommages directs, consécutifs ou indirects résultant d'une mauvaise utilisation de nos produits, ni vis-à-vis de toute réclamation de tiers.

8. Paiement

Nos factures sont payables à 30 jours, nettes et sans escompte, sauf convention expresse contraire. En cas de non-paiement, sont automatiquement applicables sans mise en demeure un intérêt de retard selon la loi applicable, avec un minimum de 100 euros. La livraison incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises livrées. Les marchandises livrées restent entièrement et exclusivement de notre pleine propriété jusqu'au paiement complet du prix, taxes et accessoires.

9. Force majeure

Tous les cas fortuits et de force majeure (tels que mais sans être limitatif, troubles, grèves, incendies, dispositions des forces armées ou du pouvoir public) sont réservés à notre profit et nous donnent droit, sans intervention judiciaire et à notre choix, soit de suspendre l'exécution d'un contrat, soit de considérer celui-ci comme résolu en tout ou en partie, sans être tenu au paiement d'une quelconque indemnité. Pour le contrat ayant déjà fait l'objet d'une livraison partielle avant la survenance d'un cas fortuit ou de force majeure, l'acheteur est tenu de payer les marchandises qui lui ont été livrées.

10. Droit d'application et compétence

Tout courrier, commande et/ou confirmation de commande n'engage la Société que si le CEO, l'administrateur délégué ou un fondé de pouvoir dûment mandaté l'ont contresignée. Tous nos contrats de vente (d'intervention) sont soumis au droit Luxembourgeois. Tous litiges auxquels nos contrats et nos prestations pourraient donner lieu sont de la compétence exclusive des Tribunaux d'Arrondissement de Luxembourg. Les frais judiciaires et de contentieux seront entièrement à charge du client.

11. Divers

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment sans préavis les dispositions de nos conditions générales de vente. La version applicable est disponible sur le site www.luchim.lu.